



PLAN Z

1. Soins dentaires

1.1. Sont remboursés à 80% après l'intervention de l'assurance maladie légale belge ¹ :

- les visites et consultations
- les soins dentaires
- les soins d'orthodontie

1.2. Sont également remboursés à 80% après l'intervention de l'assurance maladie légale belge ¹ :

- les prothèses et matériel dentaires
- les bridges, les couronnes et les implants

avec un plafond annuel de:

- ⇒ € 743,68 la 2ème année d'assurance
- ⇒ € 1.487,36 la 3ème année d'assurance
- ⇒ € 2.231,04 la 4ème année d'assurance
- ⇒ € 2.974,72 à partir de la 5ème année d'assurance

Assurabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Age d'affiliation: toute personne assurable jusqu'à 69 ans • Les conditions sont déterminées par la garantie principale
Stages	<ul style="list-style-type: none"> • Domicile et résidence fixe en Belgique (sauf pour Plan A9(+)) • Néant : En cas de souscription simultanée des garanties hospitalisation et ambulatoire • 3 mois : Accident et maladie • 12 mois : Prothèses et matériel dentaires, y compris les bridges, les couronnes et les implants
Territorialité	<ul style="list-style-type: none"> • Le monde entier
Résiliation	<ul style="list-style-type: none"> • Client : Annuellement
Particularités	<ul style="list-style-type: none"> • DKV Belgium : Néant, sauf les droits prévus par les dispositions légales • Le plan Z se termine automatiquement à la fin de la garantie principale. • Souscription familiale

¹ En cas de non-intervention de l'assurance maladie légale, le remboursement est maintenu à 80%.



PLAN Z

Clients

- Existants | Nouveaux

Garantie exigée

- Hospitalisation
 - Frais ambulatoires pré-post hospitaliers
 - Maladies graves
- ① Frais ambulatoires

Hommes

Age	Prime
00-19	13,13
20-69*	14,73

Affilié auprès
de la mutuelle belge

Age	Prime
00-19	37,79
20-69*	60,28

Non affilié auprès
de la mutuelle belge

Primes mensuelles en euro, taxe incluse

Femmes

Age	Prime
00-19	13,13
20-69*	16,54

Affilié auprès
de la mutuelle belge

Age	Prime
00-19	37,79
20-69*	69,63

Non affilié auprès
de la mutuelle belge

Primes mensuelles en euro, taxe incluse

Le plan Z est d'application pour les clients existants et les nouveaux clients

- Paiement annuel: -3%
- L'âge d'entrée se calcule en soustrayant l'année de naissance de l'année en cours
- Primes à partir du 01.01.2006

* Age limite de souscription